

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
|  | https://www.lieuvinpaysdauge.fr/wp-content/themes/twentyfourteen/images/logo-site.png | [cid:image001.jpg@01CF894A.43E5C2B0](http://www.metropole-rouen-normandie.fr/) |  | Logo-Corporate-CRT-Bandeau-2_new – Le site pro de Normandie Tourisme |

Crédit photos : Biernacki / Région Normandie

Le 7 mai 2021

**Tourisme équestre : nouvel itinéraire de la chevauchée du Pays d’Auge à la Seine, de Falaise à Jumièges**

**Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Nathalie PORTE, Députée du Calvados, Jean-Philippe MESNIL, Président de la Communauté de Communes du Pays de Falaise, Virginie CAROLO-LUTROT, Présidente de Caux Seine agglo, Valérie DALODIER, Présidente du Comité National de Tourisme Equestre, Axel CARPENTIER, Président du Comité Régional d'Equitation de Normandie ont inauguré le 7 mai à Orbec l’itinéraire de la chevauchée du Pays d’Auge à la Seine, en présence d’Etienne COOL, Maire d’Orbec et de José CASTAÑEDA, Président du Comité Régional de Tourisme Equestre de Normandie.**

D’une longueur de près de 265 kilomètres, l’itinéraire équestre régional du Pays d’Auge à la Seine est le plus long de Normandie. Il débute à l’extrémité de la plaine de Caen pour relier le territoire du Pays d’Auge qu’il traverse de part en part, puis l’Eure avec les vallées de Charentonne et de la Risle, en passant par l’Abbaye du Bec Hellouin, puis le Parc Naturel des Boucles de la Seine et enfin la forêt de Brotonne. Une traversée de la Seine au moyen d’un bac est aussi proposée. Grâce à un réseau d’hébergeurs, il sera possible de parcourir cette chevauchée en faisant des étapes, dix au total.

*« Ce nouvel itinéraire entre Falaise et Jumièges, jalonné par des sites patrimoniaux emblématiques de la Normandie, vient étoffer notre offre touristique déjà conséquente et devrait combler tous les passionnés de randonnée à cheval. La Normandie est le pays du cheval par excellence. Avec ce long sentier de randonnée, nous continuons à affirmer cette vocation de terre du cheval. Cultivons nos points forts : les plus grands cavaliers sont normands, nous avons les savoir-faire et les centres de formation, la technologie de pointe sont ici. Il faut que nous poursuivions nos efforts pour compléter nos équipements et investissements. Je tiens à remercier les nombreux partenaires qui ont contribué à la réussite de ce projet :  les EPCI-maitres d’ouvrages, les comités départementaux de tourisme équestre, les comités départementaux de tourisme, le Comité Régional de Tourisme Equestre de Normandie, le Comité Régional de Tourisme, l’Office National des Forêts et les cavaliers bénévoles qui ont assuré repérage et balisage… »* déclare Hervé Morin.

La « Normandie Destination à Cheval » propose dorénavant six itinéraires de tourisme équestre : la Chevauchée de Guillaume, la Chevauchée de la Vallée de la Seine, la Rando des Haras nationaux, la Route des Abbayes à cheval, Patrimoine à cheval en baie du Mont Saint Michel et la Chevauchée du Pays d’Auge à la Seine.

L’ensemble du tracé entre Falaise et Jumièges est praticable dans les deux sens. Un itinéraire de 56 kms, entre Serquigny et Manneville-sur-Risle, est accessible à la pratique attelée. Pour la pratique montée, 10 étapes sont recommandées :

Etape 1 : Falaise – Perrières (11 km)

Etape 2 : Perrières – Le Billot (29 km)

Etape 3 : Le Billot – Notre-Dame-de-Courson (22 km)

Etape 4 : Notre-Dame-de-Courson – Orbec (28 km)

Etape 5 : Orbec – Broglie (20 km)

Etape 6 : Broglie – Serquigny (24 km)

Etape 7 a : Serquigny – Le Bec-Hellouin (25 km)

Etape 8 a : Le Bec-Hellouin – Manneville-sur-Risle (26 km)

Etape 7 b attelée : Serquigny – Saint-Victor-d’Épine (26 km)

Etape 8 b attelée : Saint-Victor-d’Épine – Manneville-sur-Risle (30 km)

Etape 9 : Manneville-sur-Risle – Sainte-Croix -sur-Aizier (27 km)

Etape 10 : Sainte-Croix-sur-Aizier – Jumièges (28 km)

L’ensemble des travaux (balisage, pose de panneaux, barre d’attache…) sera terminé pour l’été. Des fiches pratiques correspondant aux 10 étapes seront téléchargeables sur [www.chevauchee-paysdauge-seine.fr](http://www.chevauchee-paysdauge-seine.fr)

La Région accompagne le projet d’itinéraire en mettant à disposition des collectivités une assistance à maîtrise d’ouvrage avec le concours du Comité régional de tourisme équestre CRTE (financement sur 3 ans à hauteur de 92 850 €) et en finançant les aménagements portés par les collectivités maitres d’ouvrage (subvention régionale prévue de 55 840 €). Le Comité Régional de Tourisme de Normandie est chargé de la promotion de l’itinéraire.

[www.chevauchee-paysdauge-seine.fr](http://www.chevauchee-paysdauge-seine.fr)

en pièces jointes :

* carte de l’itinéraire
* itinéraire de la chevauchée du Pays d’Auge à la Seine

vidéo Normandie Destination Cheval <https://www.youtube.com/watch?v=uiuWayyi038>

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr)